

circonstances de position et de température. En effet, si la pluie menace, il faudra remettre le fourrage en petits tas, l'épandage aura été une opération inutile, et ces changements successifs de position auront eu pour résultats de détacher les feuilles des tiges. Si le temps reste au beau, les feuilles des plantes, surprises par une chaleur intense, se crispent, se dessècheront trop promptement et tomberont à la moindre secousse. Si, enfin, la pluie et le soleil se succèdent alternativement, la pluie lavera toutes les tiges, occasionnera la chute des feuilles et chaque partie de la récolte étant soumise alternativement à l'action dissolvante de l'humidité et à l'ardeur du soleil, les brins perdront leurs principes nutritifs, deviendront blancs et ne posséderont guère plus de valeur que de la paille."

Voici les meilleurs modes de fanage du trèfle :

Toute l'herbe fauchée le matin est laissée en ondains tels que la faux les a placés. Vers une heure, on les retourne, mais sans les étendre, afin seulement de les faire ressuyer également des deux côtés. Tout ce qui est fauché le soir est laissé intact. Le lendemain matin lorsque le soleil et le vent ont fait disparaître la rosée, on met en petits tas de 24 à 30 livres, tout ce qui a été retourné la veille. On soulève ces tas autant que possible, afin que la chaleur et le vent les pénètrent avec plus de facilité. Dans cette position, le trèfle sèche lentement, bien peu de ses principes nutritifs s'évaporent, et il conserve toutes ses feuilles et ses fleurs, qui, comme nos lecteurs savent déjà, en sont les parties les plus délicates et les plus nourrissantes. Ce même jour, encore vers une heure, on tourne toute l'herbe fauchée la veille au soir et toute celle qui a été fauchée depuis le matin ; puis l'opération se continue comme nous l'avons déjà dit.

Ces tas sont ensuite tournés et retournés dans tous les sens pendant quelques jours jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment secs. Le trèfle plus encore que le foin des prairies naturelles, ne doit pas être desséché complètement, il deviendrait trop dur, trop coriace, d'une digestion trop difficile, et on ne pourrait le manipuler qu'avec de grandes précautions pour qu'il ne perde rien de sa valeur. Il doit, au contraire, être souple, et se tasser facilement sous les pieds du chargeur. Ce fourrage peut même être rentré plutôt humide que sec, pourvu qu'on ait la précaution de le *saler*, c'est-à-dire de le saupoudrer de sel au fur et à mesure du déchargement. Cette manière d'opérer a même l'avantage de faire conserver aux fourrages une souplesse qu'ils perdent ordinairement par les procédés ordinaires.

Quand le trèfle a peu réussi sur les sols peu favorables à sa croissance, la récolte est faible et les ondains sont légers. Dans ce cas, on doit modifier un peu le mode de fanage que nous venons de décrire parce que tout lent qu'il est, il fait sécher la plante trop vite, lorsqu'il agit sur de trop minces ondains, et on connaît les conséquences d'une dessiccation trop rapide.

Voici alors comment on peut procéder :

On laisse les ondains intacts pendant toute une journée et quelquefois pendant deux jours, puis, on les rassemble deux à deux sans les mêler, de manière que le fourrage qui était en dessus se trouve maintenant en dessous, et que le dessous des ondains soit tourné en dehors. Ainsi disposé, on abandonne le fourrage à lui-même jusqu'à ce qu'il soit convenablement sec.

Si des pluies viennent contrarier le fanage, les rangs et les tas formés par les deux procédés précédents s'opposent à ce que l'eau ne pénètre en trop grande quantité à l'intérieur et ne dissolve les principes alimentaires du fourrage. Mais il en pénètre toujours quelques gouttes, alors si la pluie a été abondante, on ouvre les tas ou les rangs et aussitôt qu'ils sont re-suyés, on les reforme.

Dans certaines années, des pluies continuelles contrarient

constamment le fanage du trèfle. Alors il n'est pas possible par les moyens ordinaires de récolter des fourrages de bonne qualité : ils sont presque toujours gâtés et pourris, et dans tous les cas ont perdu beaucoup de leur faculté nutritive, après avoir coûté au cultivateur plus cher que dans les années favorables, pour les faire tourner et retourner à plusieurs reprises dans les intervalles de beau temps.

Pour empêcher ces pertes qui pèsent toujours trop lourdement sur notre agriculture déjà assez pauvre, on conseille généralement la méthode suivante dite "méthode Klappmeyer :

M. Moll la décrit dans les termes que voici :

"L'herbe est mise en très-grosses meules, dès le lendemain du jour où elle est fauchée, en la pressant et en la foulant souvent, le plus régulièrement possible. La fermentation s'établit peu d'heures après ; elle augmente rapidement, et, lorsqu'elle est parvenue au point que la chaleur ne permet plus de tenir la main dans la meule, on démonte celle-ci lors même qu'il ferait très-mauvais temps. Quelques heures de soleil ou de vent suffisent pour dessécher suffisamment le foin et pour qu'on puisse le rentrer ou le remettre en meule. Il est devenu brun, mais il est sucré, savoureux, a conservé toutes ses feuilles et a une odeur miellée qui plaît aux animaux. Tout serait gâté si on ne démeulait pas au moment précis."

Le foin traité par ce procédé ne s'échauffe plus dans les feuil.

En présence des accidents qui pourraient arriver si on ne démeulait pas à temps, on a modifié la méthode Klappmeyer de manière à en conserver tous les avantages et en à éviter les inconvénients.

M. Du Breuil décrit cette modification de la manière suivante :

".....On conserve aux foins leur verdure naturelle, en modifiant ainsi qu'il suit la méthode Klappmeyer. Aussitôt que l'herbe est coupée, et sans la laisser aucunement fanée on la met en meule ; mais au milieu de cette meule, on a placé d'avance une cheminée faite avec quatre planches brutes. Il paraît que la chaleur, développée par la fermentation, se dissipe par cette cheminée centrale, entraînant avec elle la presque totalité de l'eau de végétation, et que le foin conserve ainsi toutes ses feuilles, sa couleur et son goût primitif."

La méthode Klappmeyer, ainsi que la modification précédente s'emploie avec avantage non-seulement dans les années humides, mais encore pour la dessiccation des foins sur terrains marécageux.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

M. Mills a présenté aux Communes un projet de loi tendant à abolir le double mandat. Après une longue discussion, la seconde lecture de ce projet de loi a été renvoyée à six mois. Un autre projet de loi, ayant pour but de fixer le taux de l'intérêt, a été introduit devant les Communes par M. Bodwell.

L'hon. M. Galt a demandé, la semaine dernière, la production de toute la correspondance échangée entre le gouvernement britannique, le Canada et les États-Unis à propos des dépenses que le Canada a encourues pour la défense de ses frontières en 1863-64, et aussi de celles qui ont été occasionnées par la menace d'une invasion féniennne. Il oppose ainsi réclamations à réclamations. "Nos voisins, dit-il, prétendent que l'Angleterre leur a causé des dommages ; n'en ont-ils pas causé de beaucoup plus grands au Canada, en laissant s'organiser dans leur sein l'invasion féniennne ?" Il fait ensuite voir que le Canada a toujours respecté les lois internationales, et qu'actuellement le Sénat américain en fait bon marché. M. Galt a